

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Délibération N°2023-53**

<b>Nombre de Conseillers</b>		<p><b>Le onze décembre deux-mil vingt-trois à vingt heures,</b> Le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christian VERMELLE, maire.</p> <p><u>Date de convocation</u> : 05 décembre 2023 <u>Date d'affichage</u> : 06 décembre 2023 <u>Présents</u> : Christian VERMELLE, Laury CICLET, Mourad BELMESSIKH, Geoffrey DUNAND, Philippe MONOD, Serge PASSERAT, Loïc TARDY. <u>Absent(s)</u> : Christine DOCHE, Anne-Olivia CAVALLARI. <u>Procuration(s)</u> : Christine DOCHE donne pouvoir à Laury CICLET - Anne-Olivia CAVALLARI donne pouvoir à Mourad BELMESSIKH. <u>Secrétaire de séance</u> : Laury CICLET</p>
En exercice	9	
Présent(s)	7	
Absent(s)	2	
Pouvoir(s)	2	
<b>Vote</b>		
Pour	9	
Contre	0	
Abstention	0	

**Budget Principal**  
**Décision Modificative n°1**

Mourad BELMESSIKH, adjoint aux finances, informe les conseillers municipaux qu'une opération d'ordre budgétaire concernant une dépense au compte 2031 du budget 2017 et une dépense au compte 2032 du budget 2021 doit être réalisée à la demande du comptable public. Les crédits n'ayant pas été prévus au budget 2023, il convient de prendre une décision modificative.

Contrairement aux opérations réelles qui se traduisent par des encaissements ou des décaissements effectifs, les opérations d'ordre budgétaires correspondent à des jeux d'écritures sans flux financiers réels et doivent par conséquent toujours être équilibrées en dépenses et en recettes.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 du Budget Principal telle que présentée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D 2315 : Immos en cours-inst.techn.		6 756.00 €		
<b>TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales</b>		6 756.00 €		
R 2031 : Frais d'études				4 800.00 €
R 2032 : Frais recherche et développement				1 956.00 €
<b>TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales</b>				6 756.00 €
<b>Total</b>		6 756.00 €		6 756.00 €
<b>Total Général</b>		6 756.00 €		6 756.00 €

Le secrétaire de séance,  
Laury CICLET




Le Maire,  
Christian VERMELLE


